

COMMUNE DE CAMPUAC**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 15 AVRIL 2025**

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Vote : pour 10 contre 0
Nombre de suffrages exprimés : 10
Date de la convocation : 02/04/2025
Date de publication : 18/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 avril, à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Guillaume GIROU, Jacques ABRIEUX, Aurélie DESMAZES, Vanessa GROS, Nathalie LELOUP, Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

Représenté :

Excusé : Christophe BARRIE

Adeline VERNHES est nommée secrétaire de séance.

Objet : Convention entre la Paroisse Saint Jacques Dourdou et Dazes, Monsieur Bernard SABO et la Commune de CAMPUAC pour le service de sonneur des cloches de l'église de Campuac

Monsieur Bernard SABO assure le service de sonneur des cloches de l'église de Campuac depuis de très nombreuses années. C'est une tradition qui perdure dans le village.

Dans ce cadre, il convient de signer une convention tripartite entre la Paroisse Saint Jacques Dourdou et Dazes, Monsieur Bernard SABO et la Commune de CAMPUAC.

Après en avoir délibéré par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,
Le Conseil Municipal de Campuac :

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer cette Convention.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme.

Adeline VERNHES
Secrétaire de séance



Thierry GOUMON,
Maire

